

PROGRAMME AUSTRALIEN D'AIDE DIRECTE - HARARE

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

L'Ambassade d'Australie au Zimbabwe dispose d'un montant annuel modeste d'allocations destinées à l'assistance au développement connu sous le nom de Programme d'Aide Directe.

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME D'AIDE DIRECTE ?

Le Programme d'Aide Directe est un programme de subventions modestes et flexibles, financé par le Gouvernement australien et géré à l'étranger par les représentants du Département des Affaires Etrangères et du Commerce. Ce programme a pour but de soutenir des projets particulièrement orientés vers le développement et/ou les droits humains, étoffant les priorités d'aide de l'Australie et qui contribue à la croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté. Les projets mettent en œuvre sous le Programme d'Aide Directe devrait présenter une image positive de l'Australie.

QUI PEUT POSTULER ?

Le Programme d'Aide Directe est disponible sur une base non lucrative et destiné aux individus, groupes communautaires, organisations non-gouvernementales et autres entités engagées dans des activités de développement et des droits humains dans les pays autorisés à recevoir l'aide publique au développement. – le Zimbabwe, le Zambie, la République démocratique du Congo, le Malawi, et la République du Congo.

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS EN MESURE DE BÉNÉFICIER DU SOUTIEN DU PROGRAMME ?

Les activités du Programme d'Aide Directe doivent principalement avoir comme objectif d'obtenir des résultats concrets, tangibles avec un impact notable sur le développement. Le Programme d'Aide Directe finance des activités qui ont un impact direct, pratique et immédiat, y compris les programmes de développement de capacités dans les secteurs de la gouvernance et des droits humains.

Les projets avec les caractéristiques suivantes seront favorisés :

- dans les domaines du développement communautaire et rural, de l'éducation de l'environnement, de la petite infrastructure, de l'émancipation économique, et d'aide humanitaire ad hoc;
- qui ciblent l'égalité des genres, de l'émancipation des groupes vulnérables et exclus – surtout des femmes, des enfants et de la jeunesse, des personnes handicapées, et des groupes qui sont le sujet de la discrimination (LGBTI+ etc.)
- qui facilitent le développement des compétences éducatives ou occupationnelles
- où les candidats et leurs communautés apportent leur contribution en termes de main d'œuvre, de matériel, de transport ou d'argent en liquide;
- qui valorisent les programmes d'échanges éducatifs et culturels et les liens entre les peuples à travers le sport notamment;
- qui sont innovants, réalisables et qui donnent des résultats durables.

Généralement nous ne finançons pas les activités suivantes :

- subventions en espèces ou systèmes de micro-crédit ou les projets qui impliquent un remboursement ;
- entreprises commerciales ;
- achat d'actifs importants tels que véhicules ou terrains ;
- voyages d'études en Australie ou à l'étranger ;
- voyages à l'étranger ;

- parrainage de grands tournois sportifs ou de manifestations culturelles qui n'ont pas d'avantage précis en matière de développement ;
- salaires ou indemnités quotidiennes du personnel ;
- frais de consultation ;
- ateliers et des dépenses liées (e.g. les frais de location, les frais alimentaires, A/V, et les matériels de bureau) – veuillez noter, on peut le négocier au cas par cas
- dépenses courantes, coûts de fonctionnement récurrents, frais administratifs y compris le loyer des bureaux et les coûts de services publics, pièces de rechange, entretien périodique.

Les projets doivent être autonomes, avec des délais définis. Les activités dans lesquelles la communauté bénéficiaire contribue considérablement en termes de main-d'œuvre, de ressources ou d'argent liquide sont particulièrement bien reçues. Les projets qui pourraient agir comme un catalyseur de développement supplémentaire de la communauté, ou comme modèle pour des activités similaires se déroulant ailleurs, seront également reçus favorablement.

Il n'y a pas d'un montant minimum, mais le plafond du financement par projet est de **60 000 dollars australiens** (environ 45 000 dollars américains - le montant varie en fonction du taux d'échange quotidien).

Les activités pourront s'étendre sur une durée maximale de 2 ans.

Les propositions doivent être clairement définies avec des résultats spécifiques. Elles seront approuvées ou rejetées sur la base des éléments suivants :

- coûts et avantages de la proposition en matière de développement,
- résultats réalisables et durables,
- pertinence des objectifs et de la conception du projet,
- faisabilité des modalités de mise en œuvre proposées, et
- conformité du projet aux objectifs du Programme d'Aide Directe (DAP).

Le financement dans le cadre du Programme d'Aide Directe est limité et l'Ambassade n'accepte qu'une faible proportion des demandes annuelles.

COMMENT POSTULER ?

Le formulaire du Programme d'Aide Directe doit être rempli en ligne par le candidat, après que nous annonçons l'ouverture du tour des demandes. Une annonce concernant les demandes pour le premier tour du Programme d'Aide Directe sera mise en ligne sur ce site internet et à travers nos réseaux sociaux au bon moment. Veuillez noter que l'ouverture des demandes durera deux semaines.

Dans le cas où des difficultés d'accès surviennent, veuillez envoyer un courriel à Dap.Harare@dfat.gov.au et nous essayerons de vous aider aussitôt que possible.

Toutes les demandes doivent être accompagnées **d'un budget de projet entièrement chiffré**. Un budget détaillé est requis et doit être accompagné de **deux devis pour chaque section du budget entre 700 et 7000 dollars américains et de trois devis pour les montants au-delà de 7 000 dollars américains**.

Deux références (autres que des personnes issues de l'Organisation candidate) sont exigées.

Des documents supplémentaires pourraient être joints si nécessaire, cependant les candidats sont encouragés à être brefs. Les photos sont souvent utiles. Au besoin, l'Ambassade demandera des informations supplémentaires.

APRÈS LA SOUMISSION DE VOTRE DEMANDE

Les demandes de financement du Programme d'Aide Directe sont filtrées par le Coordinateur du Programme d'Aide Directe. Les projets présélectionnés seront examinés par le Comité du Programme. Les projets approuvés par le Comité seront recommandés à l'Ambassadeur pour l'approbation définitive. L'évaluation commence à la clôture de chaque étape et peut prendre jusqu'à deux (2) mois. Tous les candidats seront contactés. En raison du grand nombre de demandes reçue par l'Ambassade, l'Ambassade ne pourra pas donner des explications aux demandes rejetées.

RAPPORTS EXIGÉS

Les candidats retenus seront tenus de soumettre un rapport sur la mise en œuvre et de fournir un quitus financier (provisoire) conformément aux accords de financement individuels du Programme d'Aide Directe.

Les demandes d'informations par courriel devront être adressées au Comité du Programme d'Aide Directe à l'adresse suivante : DAP.Harare@dfat.gov.au